

## Droits d'inscription

Se renseigner sur le site de l'IUT rubrique **scolarité**.

[www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr/scolarite/frais-dinscription/](http://www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr/scolarite/frais-dinscription/)

- Les étudiants doivent justifier d'une assurance responsabilité civile.

Le coût du déplacement et de l'hébergement pendant les stages est à la charge des étudiants.

## Dossier social étudiant

Demandes de bourses d'enseignement supérieur et de logement en cité universitaire.

Les dossiers doivent être saisis sur le site :

[www.crous-bordeaux.fr](http://www.crous-bordeaux.fr)

Date limite de dépôt : fin avril

## Demandes de financements et de formation continue

Pour toute demande de financement de la formation, contactez le secrétariat des Métiers du livre.  
tél. 05 57 12 20 14

### À SAVOIR

● **Salons du livre** Participation régulière des étudiants aux salons du livre de Bordeaux, et de Gradignan.

● **Statistiques** de l'examen d'entrée 2014 aux Métiers du Livre et du Patrimoine : 623 dossiers répartis sur les 2 filières Bibliothèques-Médiathèques-Patrimoine et Édition Librairie, environ 30 inscrits par groupe.

● **Sélection d'ouvrages** parus aux Presses Universitaires de Bordeaux : *Le rôle social des bibliothèques dans la ville / Collaborations Nord-Sud : TIC et bibliothèques Les mutations de la lecture / Télécharger, écouter, voir : les enjeux des nouvelles technologies dans les bibliothèques / Collection en regard. Les bibliothèques à l'écran.*

■ marina estèves service pao iut bordeaux montaigne

# BIBLIOTHÈQUES MÉDIATHÈQUES PATRIMOINE

*Des métiers pour partager la culture*

Le **DUT** est accessible sous deux formules :  
- pour les titulaires du bac ou équivalence,  
formation initiale (cycle en deux ans).

- pour les étudiants niveau bac+2,  
année spéciale (cycle en un an).

i

Chaque année l'IUT organise une journée « portes ouvertes » de 10h. à 16h. en février qui permet de visiter nos locaux, de rencontrer les enseignants et les étudiants.

Renseignez-vous sur le site de l'IUT.

### Plus d'une centaine d'étudiants formés chaque année dans la filière.

Une moyenne de 30 étudiants par groupe (1<sup>re</sup> année de DUT, 2<sup>e</sup> année de DUT, Année spéciale) et 15 étudiants en licence professionnelle Bibliothécaire, apprentis au CFA de l'Université Bordeaux Montaigne.

## OBJECTIFS

### La connaissance d'un milieu professionnel et la maîtrise d'un métier en mutation

Vous découvrirez les différentes missions attachées aux bibliothèques et au patrimoine écrit. Si le cœur du métier repose sur la constitution d'un fonds, sa préservation et sa diffusion, il s'ouvre désormais à des dispositifs novateurs : développement d'environnements culturels et numériques, mise en place de stratégies de médiation et de communication, transversalité des savoirs et des usages. La formation met en prise directe l'étudiant avec la réalité d'un milieu professionnel en constante évolution.

### L'acquisition d'une solide culture générale universitaire

Pour pouvoir se situer dans un environnement culturel, politique, économique et social, l'étudiant est encadré par des enseignants-chercheurs. La maîtrise des savoirs théoriques et le bon usage des outils méthodologiques prennent effet notamment dans la rédaction et la soutenance d'un mémoire de fin de cursus.

### La formation aux concours des fonctions publiques d'État et des collectivités territoriales

Une attention particulière est accordée à la préparation aux concours de différentes catégories : bibliothécaire assistant spécialisé, assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques, assistant spécialisé des bibliothèques et des musées, bibliothécaire. L'étudiant est entraîné aux exercices phare de la discipline.

## LA FORMATION

## CONTENU DE

L'enseignement dispensé suit le programme pédagogique national. Il est assuré par des enseignants-chercheurs des universités, et des professionnels issus de tout type de bibliothèques, médiathèques, musées, des archives, de l'édition, de la librairie et de l'informatique.

### Enseignements généraux universitaires et interprofession

Expression et langues, sociologie, théories de l'information et de la communication, histoire du livre, histoire de l'art et du patrimoine, linguistique, sémiologie, cinéma, musique, livres anciens et fonds patrimoniaux, droit de la propriété littéraire et artistique, chaîne du livre : édition-librairie...

### Enseignements techniques

Projet professionnel et connaissance des milieux du livre, catalogage et indexation, bibliographie, étude des publics, gestion appliquée aux bibliothèques, informatique documentaire, numérisation et valorisation du patrimoine, archivistique, fonds éditoriaux, projet tutoré, gestion de projet...

### Immersion professionnelle

Au cours de sa scolarité, l'étudiant doit avoir validé plusieurs semaines de stage dans différents types de bibliothèques (15 semaines obligatoires pour le cycle en 2 ans et 10 semaines obligatoires pour le cycle en 1 an). Il participe également à des événements professionnels touchant le monde du livre et du multimédia (salons du livre, journées professionnelles) et profite des partenariats mis en place avec de nombreuses institutions.

## DÉBOUCHÉS

Les diplômés peuvent activer le réseau construit à l'IUT et signer leurs premiers contrats généralement en CDD. Certains choisissent la poursuite d'études en licence professionnelle, les autres poursuivent généralement des études en licence professionnelle, le plus souvent au sein du CFA de l'Université Bordeaux Montaigne dans la filière Métiers du livre : parcours bibliothécaire, avec le statut d'apprenti.

## CANDIDATURE

Pour postuler en 1<sup>re</sup> année de DUT, vous devez saisir vos vœux sur la plateforme [Parcoursup](#).

### ● Information sur le site de l'IUT :

[www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr/etre-candidat/](http://www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr/etre-candidat/)

Attention aux dates limites de téléchargement et de dépôt.

### Peuvent déposer un dossier pour être admis au **CYCLE EN 2 ANS**

- Les élèves de terminale toutes séries (sans attendre les résultats du bac), les bacheliers et les étudiants déjà inscrits à l'université, les non-bacheliers détenteurs d'un diplôme équivalent au BAC.

- Admissibilité sur dossier, épreuve d'admission écrite + orale (entretien).

### Peuvent déposer un dossier pour être admis au **CYCLE EN 1 AN** (année spéciale)

**Les titulaires d'un diplôme** bac+2 (DEUG, DUT, etc.) ou plus, ainsi que les étudiants inscrits en 2<sup>e</sup> année de formation universitaire (L2).

- Admissibilité sur dossier, épreuve d'admission écrite + orale (entretien).

### Nature des épreuves

#### Les dossiers sont sélectionnés selon les critères suivants :

résultats scolaires et universitaires, parcours scolaire et universitaire, constitution du dossier et rédaction de la lettre de motivation, expériences préprofessionnelles attestées, démarches pour connaître les métiers, projet professionnel.

**Épreuve orale :** entretien avec deux enseignants qui permet d'évaluer le projet professionnel, la connaissance du métier, la culture générale, la motivation à suivre cette formation.

**Épreuve écrite :** expression écrite, connaissance du monde contemporain, des professions et de la langue française.